

**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2023

Le 26 octobre 2023, à 18h00 heures, le Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Élisabeth CLAVERIE, Maire.

Présents : Elisabeth CLAVERIE – Marie LACAN – Gérard TOUREL – Daniel DERRAC – Nelly FACCA – Michel ALBENGE – Bruno BARDES – Françoise CHINCHOLLE – Philippe FOULCHE – Ghislain PELLIEUX – Eric ALBERT – Sylvie CLERGUE – David POUTRAIN – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Maxime FONTANILLE – Bénédicte CATHALAU.

Absents excusés représentés : Bernard DELBRUEL (E.CLAVERIE) – Xavier PETIT (M.ALBENGE) – Huguette DELPY-SOUTADE (M.LACAN) – Thierry MONTBROUSSOUS (D.DERRAC) – Franck GARRIC (G.TOUREL) – Marie-Pierre CAMBON (F.CHINCHOLLE) – Kadour SAMET (N.FACCA).

Absents non excusés non représentés : Stéphanie RAYMOND – Francis SALABERT – Guy INTRAN

Secrétaire de séance : Maxime FONTANILLE

**Nombre de
conseillers
En exercice :**

27

Présents :

17

Votants :

24

Date de
convocation :

19/10/2023

Date

d'affichage :

19/10/2023

Numéro :

53/2023

PROGRAMME UN ARBRE UN COLLÉGIEN : DEMANDE DE FINANCEMENT D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER.

Le conseil départemental du Tarn a mis en place au titre du fonds de développement territorial (FDT) le programme « un arbre un collégien ». L'objet de cette action est la plantation d'arbres sur les espaces publics (aux abords de bâtiments, parkings, places, squares et jardins publics ...) destinés à créer des îlots de fraîcheur et contribuer à l'atténuation de l'impact du changement climatique. Le versement de l'aide aux collectivités est réalisé dans le cadre d'une convention.

La commune a sollicité l'association Arbres et Paysages Tarnais pour la réalisation d'une étude d'aménagements paysagers, sur son territoire communal, afin de bénéficier de son conseil et de son suivi technique et de favoriser l'insertion paysagère de certains projets : Il s'agit de planter une haie paysagère à proximité de l'Aire de Coules et renforcer la ripisylve du ruisseau de Coules. La commune souhaite également planter quelques arbres au niveau de la rue Bourvil (Najac), à proximité de la salle communale (aire de jeux) et autour de la salle multisports (remplacement de quelques arbres morts suite à la sécheresse de cette été). Cette étude comporte une étude stationnelle, une proposition d'aménagement et un itinéraire technique donnant les étapes indispensables à la bonne réussite du projet.

Le montant total de l'opération d'aménagement est de 1 064.36 € H.T. Il comprend la fourniture et la plantation de 13 arbres (Erables, Chêne, Frênes, Alisier, Tilleuls), 39 baliveaux, agrafes, paillage et demi-rondins, pour un montant de 464.36 € HT, ainsi que l'appui technique pour un montant de 600 € HT.

Afin de permettre la réalisation de ce projet et de garantir son équilibre financier, il est proposé au conseil municipal de solliciter le conseil départemental du Tarn dans le cadre du programme « un arbre un collégien » pour l'ensemble du projet d'aménagement paysager à l'exclusion de la haie champêtre.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Entendu l'exposé ci-dessus,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter les subventions nécessaires à l'équilibre du projet d'aménagement paysager auprès du conseil départemental du Tarn.
- **APPROUVE** le plan prévisionnel de financement de l'opération.

DÉPENSES		RECETTES	
Objet	Montant HT	Organisme	Montant HT
Fourniture et plantation de 13 arbres et 39 baliveaux	464,36 €	Département du Tarn - Aide pour la plantation et entretien des 3 premières années (371.49 €) - Etudes préalables et diagnostics initiaux (480 €)	851,49 €
Appui Technique	600,00 €	Apport commune de Lescure	212,87 €
TOTAL	1064.36 €		1064.36 €

- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget 2023.
- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer tout document relatif à cette opération.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Élisabeth CLAVERIE

